



## Chaque jour, des centaines d'usagers prennent des risques sur la route

Tous les jours, les routes du département sont parcourues par des milliers d'automobilistes.

Ils utilisent les routes qui traversent vos collectivités pour :

- se rendre au travail;
- déposer leurs enfants à l'école ;
- faire des courses...

La grande majorité des automobilistes parcourent ces routes toute l'année et effectuent des trajets à quelques kilomètres de chez eux seulement.

## Vos agents prennent des risques sur la route, tous les jours

Comme toutes les structures publiques ou privées, votre collectivité doit mettre en place une Évalutation des Risques Professionnels (EvRP) et déterminer des actions de prévention.

Le risque routier est la première cause d'accident mortel au travail





Un accident de travail peut entrainer une désorganisation du travail, une baisse de qualité des services à la population, une dégradation de l'image de la collectivité auprès de ses administrés...

Protéger vos agents, c'est protéger votre collectivité.

Pour prévenir ces risques, votre collectivité peut sensibiliser l'ensemble des agents au respect des règles concernant les limitations de vitesse, le port de la ceinture de sécurité, l'utilisation du téléphone, l'alcool au volant, etc.

## Sensibilisez aussi vos concitoyens au risque routier

Votre collectivité peut également faire appel à notre association pour proposer des actions de sensibilisation à destination de vos concitoyens.



Francis MAROTEL, lui-même traumatisé crânien, s'adresse à vos agents et vos concitoyens, en témoignant de l'accident de moto dont il a été victime.

Salarié de l'association AFTC et Intervenant Départemental de Sécurité Routière depuis plus de 15 ans, il raconte son accident de moto, l'avant et surtout l'après et les conséquences sur sa vie personnelle et professionnelle.

 $\rightarrow$ 

Son témoignage touche, bouleverse et fait prendre conscience en percutant les esprits!

Francis MAROTEL raconte d'abord son accident de moto et ses conséquences, puis échange avec vos agents et vos concitoyens.



/ Francis MAROTEL

 « J'ai du tout réapprendre : à marcher, à manger, à écrire, à revivre... »



# Toutes les victimes de la route ne meurent pas.

Les blessés souffrent souvent de séquelles importantes : des blessures physiques, neurologiques et psychiques. Toutes ces blessures ne se voient pas, ces handicaps sont souvent invisibles et la victime de la route devient "ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre".

L'AFTC, partenaire de la Direction Départementale des Territoires, intervient officiellement auprès du public pour sensibiliser par le témoignage d'une victime de la route, sur les dangers d'une conduite à risque.





## Association des Familles de Traumatisés crâniens et Cérébro-lésés de Bourgogne Franche-Comté

### Mobilisation Sécurité Routière

Chaque année...

80

interventions

7000

personnes sensibilisées

Mobilisons-nous pour rendre nos routes plus sûres!

#### Nos missions

- Apporter réconfort et aide morale aux familles de personnes victimes de traumatismes crâniens et/ou cérébro-lésions
- → Faire connaître ce handicap invisible et méconnu
- Sensibiliser le public sur les conséquences d'une conduite à risque sur la route

# Demandez un devis pour une intervention de sécurité routière

À partir de 200 €

Aides et financements possibles via la DDT, la CARSAT, etc.



Formulaire à remplir sur : aftc-bfc.fr ou par mail : accueil@aftc-bfc.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Soutenu financièrement par la délégation à la sécurité routière